

X : Peut-on rester un instant sur ce point : si c'était à refaire, comment procéderiez-vous ?

P.-P. F. : Bonne question car le sujet de la transmission a toujours été au cœur de mes préoccupations, qu'elle concerne mon monument ou, ce qui n'est évidemment pas sans lien, mon échelle de valeurs. Il va sans dire que les forces adverses sont nombreuses et puissantes, même si souvent insidieuses : comme on me l'a appris dans ma jeunesse, « l'entropie augmente », selon ce principe de Carnot que mon grand-père favori avait déjà tenté de rejeter, sans jamais parvenir au bout de sa savante démonstration. Donc, pour rester concret, je dirais que j'aurais dû choisir des voies plus rassembleuses, à l'instant de ce qu'ont fait nombre de mes collègues propriétaires de monuments historiques dont j'admire les sages réalisations, comme installer rapidement piscine et terrain de tennis pour attirer une saine jeunesse, et parallèlement faire en sorte qu'une bulle d'habitation d'une taille suffisante permette d'éviter des promiscuités vite perçues comme dissuasives. En fait, considérant à la romaine que « qui paye commande », j'ai fait exactement l'inverse : j'ai donné une forte priorité à la restauration des extérieurs, qui faisaient pitié ici au départ, et, pour le reste, j'ai essayé de prêcher par l'exemple un mode de vie relativement austère. Bref, j'ai eu le très grand tort d'imaginer que ma démarche paraîtrait suffisamment incontestable pour m'assurer les adhésions dont je n'avais jamais imaginé qu'elles pussent m'échapper : j'ai donc péché en croyant pouvoir stipuler pour autrui, ce qui fut peut-être ma plus grande faute. Le réveil fut brutal, il demeure quelque peu douloureux. Du moins ceci permet-il de comprendre pourquoi j'ai cherché à développer le concept d'intérêt général de ma démarche, avec le souci de progresser sur la voie d'un futur usage pertinent du monument, possible pour d'autres que ceux au bénéfice de qui j'avais d'abord cru devoir opérer.

À ce propos, je voudrais dire tout le bien que je pense, au moins dans le principe, des « études de diagnostic » recommandées par qui de droit à qui souhaite entreprendre une restauration de vieilles pierres aussi raisonnée que possible. Devant ce jargon administratif, d'autant moins clair qu'il a longtemps été question d'« études préalables » sans que le progrès apporté par la nouvelle formulation ne saute aux yeux, j'ai renâclé pendant six lustres. Donc j'ai dû affoler un certain nombre de fonctionnaires, même bien disposés au départ comme ceux relevant de la conservation régionale des monuments historiques. Ils me voyaient en effet lancer le chantier dans de multiples directions et pouvaient en arriver à juger que je les privais ainsi de cet ordre minimal de leurs dossiers de nature à les rassurer comme il convient. Dans le cas de la Chaslerie, l'étude menée à bien par M. Paquin a donc bénéficié de trente ans de collecte d'informations et d'enquête grâce à l'association « Les amis de la Chaslerie ». Malgré cet avantage, près de deux ans ont encore été nécessaires à sa réalisation. Chose inattendue pour moi, des questions obscures ont été résolues de façon séminale, notamment à la suite de l'exhumation fortuite de vestiges d'un pavement ancien dans la cour, reliques imprudemment consacrées que M. Paquin, le premier, a superbement su interpréter². Fort de l'extraordinaire précision (au millimètre !) de ses relevés, il a même prouvé que l'intuition qui m'avait poussé à faire démonter une cheminée que je trouvais incongrue, à l'étage du logis, était parfaitement fondée³, ce qui devrait m'éviter les fourches caudines à tout le moins. Qui plus est, ~~l'école donne un argument bizarre~~⁴, que j'avais récupéré en lambeaux lors de mon achat, une preuve, exceptionnelle par sa rareté, de l'intensité des combats par ici au moment des guerres de Religion : autant dire qu'il a trouvé là un argument massue pour motiver tout subventionneur ou tout mécène intéressé par l'époque troublée de la régence de la veuve d'Henri IV, Marie de Médicis : avis aux amateurs !

Mais l'apport pratique le plus directement utile de l'« étude » de M. Paquin est le soin qu'il a mis à définir puis à expliciter le « Projet » d'assurer au monument un avenir conforme à l'intérêt général, à savoir de le rendre disponible et équipé pour abriter des classes de maîtres

² Voir page 37 du présent ouvrage.

j'y propose une correction.

³ Voir page 62.

⁴ Voir pages 30 et 31.

des résidences d'artistes ou de jeunes scientifiques de haut niveau, ô combien utiles pour déenclaver culturellement cette partie du bocage. Tout ceci pour dire qu'à son avant-projet architectural poussé, aussi bien dans son contenu que dans l'inventaire de ses coûts et le détail de son phasage, il ne reste guère plus qu'à trouver les financements nécessaires. On a déjà surmonté pires difficultés et l'on ne manque pas de courage, sachant que « la guerre est un art simple et tout d'exécution »⁵.

il faudrait quelque chose comme "activités" OK ✓

Donc oui, mes interlocuteurs obligés de la conservation régionale ont eu mille fois raison de me pousser à commander, même sur le tard pour ce qui me concerne, cette « étude de diagnostic d'ensemble » calibrée pour rendre inutiles de faux débats ô combien chronophages et nous permettre de nous concentrer sur un « Projet » bien réfléchi et qui fasse sens : il n'était que temps !

X : Et quels autres soutiens avez-vous trouvés dans cette longue quête d'un « Projet qui fasse sens » ?

P.-P. F. : Sans aucun doute, n'ayons pas peur de le proclamer, le régime fiscal des monuments historiques, cette aide si importante pour les personnes physiques restauratrices de vieilles pierres, aide qui fut déterminante pour me permettre de poursuivre cette aventure quelque peu prométhéenne à mon échelle, et ceci dès son début. Pour comprendre les caractères principaux de ce régime certes complexe, le document le plus abordable dont j'ai eu connaissance est le « Que Sais-je ? » titré *Les monuments historiques en France*⁶. Mais il existe, pour se former à la matière et à d'autres sujets tout aussi importants en pratique, des associations désormais reconnues d'utilité publique auxquelles je recommande d'adhérer, d'autant que chacune a ses spécialités.

Et, bien sûr, à tout seigneur, tout honneur, je m'en voudrais d'omettre les contributions essentielles des diverses associations dont j'ai favorisé la création autour de la Chaslerie, au premier rang desquelles « Les amis de la Chaslerie », dont les autres associations orbitant dans la même mouvance ne sont souvent que des démembrements, et *La SVAADE*, sans l'aide de laquelle je n'aurais sans doute pas réussi à relancer aussi bien un chantier qui en était arrivé à donner quelques signes d'enlisement. Et, quand on parle de telles associations, il est impossible de ne pas rendre un hommage vibrant aux bénévoles qui consacrent tant de leur temps et de leur énergie, même épisodiquement, à les faire vivre du mieux qu'ils en soient capables, avec, eux aussi, un sens de l'intérêt général qui fait chaud au cœur.

X : On voit bien que vous pourriez parler pendant des heures de la Chaslerie, et avec passion. Si je puis me permettre, comment résumeriez-vous votre relation à ce monument ? Et, plus indiscrète encore si vous le voulez bien, quel souvenir voudriez-vous que l'on garde de cette situation ?

P.-P. F. : À la première question, je répondrais volontiers en renvoyant à la devise en béarnais que j'ai fait graver sur une ardoise sous laquelle j'espère pouvoir amortir mon émississement (aussi longtemps que nécessaire pour y arriver) : « Arissou arissat, castagne lucente »⁷.

Et la seconde m'inciterait à souhait compléter cette formule par un constat en latin, vu le lieu, comme « QVOD POTVI FECI », en veillant bien entendu à respecter la forme des lettres car monument historique oblige !